



**Élisabeth BORNE, ministre chargée des  
Transports, auprès du ministre d'État,  
ministre de la Transition écologique et  
solidaire**

Paris, le 22 novembre 2017

## Communiqué de presse

---

### **Point d'étape sur la mise en œuvre des mesures suite à l'incident ayant affecté la gare Montparnasse**

Elisabeth BORNE, Ministre chargée des Transports, a reçu ce jour Guillaume PEPY, Président du Directoire de SNCF, Président-directeur général de SNCF Mobilités, et Patrick JEANTET, Président-directeur général de SNCF Réseau, pour un point d'étape sur les mesures mises en œuvre depuis l'incident ayant affecté la gare Montparnasse fin juillet.

Cette réunion intervient conformément aux décisions prises suite au rapport remis à la Ministre le 3 août, qui formulait une série de 9 recommandations afin de tirer tous les enseignements de cet incident. La Ministre avait alors demandé que soient engagés 3 chantiers prioritaires, sur lesquels la SNCF a aujourd'hui fait un point d'étape de leur mise en œuvre :

- Afin de limiter l'impact des incidents :
  - o *que SNCF Réseau mette à jour les procédures d'exploitation des grandes gares en situations dégradées, et les teste notamment à travers des exercices réguliers* : les plans de continuité des gares parisiennes seront finalisés d'ici la fin de l'année, notamment celui de la Gare Montparnasse qui prévoit désormais une utilisation organisée et accrue de la Gare d'Austerlitz.
  - o *que SNCF Réseau propose à l'EPSF une révision des règles de gestion du trafic, de manière à assurer la totale sécurité des voyageurs tout en permettant une meilleure reprise des circulations en cas d'incident* : 12 procédures critiques ont été identifiées sur lesquelles un travail de simplification et d'accélération est engagé avec l'EPSF.
- Afin de mieux informer les voyageurs :
  - o *que SNCF Mobilités propose un calendrier précis d'amélioration du système d'information des voyageurs pour le rendre plus réactif et plus cohérent* : au-delà de 20 mesures immédiates destinées à remettre l'information voyageur au cœur des

pratiques, la transformation de l'information est l'objet d'un des volets du programme Rob.In dont le déploiement est en cours.

Au-delà de ces mesures immédiates à la suite de l'incident de Montparnasse, les dirigeants de la SNCF ont en effet présenté les mesures du programme Rob.In (robustesse et information), initié depuis cet été, qui vise sur 2017-2020 à apporter des améliorations, visibles des clients d'ici un an et des véritables ruptures d'ici 3 ans.

Dans ce cadre, la SNCF investira 150 M€ entre 2018 et 2020 pour la refonte des systèmes d'information. Par ailleurs, dès janvier 2018, l'appli SNCF sera enrichie pour permettre aux voyageurs de signaler en temps réels les perturbations et les problèmes rencontrés.

La Ministre a remercié les équipes de la SNCF pour l'ensemble de ce travail mené, qui répond au souhait que le système ferroviaire sorte renforcé de l'incident de cet été, par une meilleure capacité à gérer ces situations dégradées et par une information plus fiable envers les voyageurs.

La Ministre réunira à nouveau tous les six mois les dirigeants du groupe public pour un point d'étape sur la mise en œuvre du programme Rob.In et de l'ensemble de ces mesures.

**Retrouvez le communiqué de presse en ligne**

---

Contact presse : 01 40 81 77 57  
[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)  
[@Min\\_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)